toutes ces avenues différentes. L'expansion rapide de l'ALENA, de l'APEC et de l'Union européenne marque-t-elle le triomphe du régionalisme? Ou cette expansion nous indique-t-elle que les blocs régionaux doivent finir par converger vers un ordre commercial plus global? Sommes-nous en train de comprendre que les entreprises internationales actives sur les marchés mondiaux devront, tôt ou tard, obéir à des règles internationales?

Dans un avenir qui n'est pas très éloigné, le moment viendra où nous serons confrontés à la question de savoir comment réagissent les blocs régionaux et comment l'on pourrait orchestrer une convergence éventuelle dans le contexte du chevauchement des règles ou des structures. Dans un monde idéal, tous les chemins nous ramèneraient à l'Organisation mondiale du commerce - c'est d'ailleurs l'objectif que poursuit le Canada. Mais pour l'instant, il n'est probablement pas réaliste de présumer que la centaine de membres que compte cette Organisation pourraient, à l'unisson, se libéraliser suffisamment pour rattraper les blocs régionaux; il serait tout aussi irréaliste de penser que les blocs régionaux pourraient volontairement s'ouvrir au reste du monde rien qu'en adoptant la règle de la nation la plus favorisée. De telles initiatives ne réussiraient pas à régler la question des «resquilleurs»; elles pourraient même freiner le mouvement concurrentiel qui contribue à faire progresser l'ordre du jour du commerce international.

Une autre approche pourrait être envisagée. Comme nous souscrivons au libre-échange dans les Amériques, au libre-échange au sein de l'APEC et peut-être au libre-échange avec l'Europe, un nouvel arrangement commercial, une sorte de super-Organisation mondiale du commerce, pourrait être conclu en temps voulu et rapprocher tous les blocs. Le recrutement des membres ne se ferait plus en fonction de la région, mais en fonction de la volonté de pratiquer des échanges commerciaux et des investissements plus intenses et plus globaux obéissant à des règles précises. L'un des avantages évidents d'une telle approche serait d'atténuer les nombreuses complexités d'un monde régi par de multiples accords de libre-échange bilatéraux et régionaux. Tout au moins pourrions-nous nous débarrasser d'une bonne partie des règles d'origine qui deviennent de plus en plus complexes. Le maintien de faibles tarifs douaniers, conjugué aux règles d'origine, engendre, pour les opérations internationales, des frais tout à fait disproportionnés par rapport aux soi-disant bénéfices qu'en retirent les industries protégées. Il est temps de reconnaître que l'époque des tarifs douaniers est finalement révolue et de nous attaquer à d'autres problèmes, plus difficiles et plus pressants.

Mais le plus grand mérite de l'approche axée sur une super-Organisation mondiale du commerce serait d'atténuer la rivalité entre les différents blocs régionaux. Il serait agréable d'imaginer que les grandes puissances économiques mondiales se